

ADEME Les surfaces agricoles nécessaires

Alimentation : quelle empreinte sur nos sols ? Étude ADEME 2021

Alimentation : quelle empreinte sur nos sols ?

Pour permettre à chacun de faire ses choix alimentaires en toute conscience, une étude de l'ADEME se consacre à l'impact de nos menus, sur le sol notamment, du champ à l'assiette.

Pour les citoyens, l'impact environnemental de l'alimentation évoque plus le poids de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et ses conséquences sur la biodiversité que son « empreinte sol ». La surface mobilisée pour la production des aliments peut pourtant jouer un rôle clé dans les choix des acteurs du système, à commencer par les consommateurs. L'enjeu est énorme, souligne Antoine Pierart, ingénieur au service Forêt, alimentation et bioéconomie de l'ADEME : « Artificialisation, production de biomasse pour l'énergie et les produits biosourcés...

L'articulation des usages des sols est essentielle, alors que 95 % de notre alimentation vient de la terre, que la disponibilité des surfaces de qualité reste contrainte et qu'elles jouent un rôle essentiel dans la préservation des stocks de carbone. » Afin de mesurer cette empreinte sur les sols en fonction des différents régimes alimentaires – plus ou moins riches en protéines animales – et de la localisation de la production des denrées, Antoine Pierart et Sarah Martin ont coordonné l'étude « Empreinte Sol – énergie – GES de l'alimentation » en 2020. Cette enquête approfondie confirme que plus la part de produits d'origine animale est forte dans les menus, plus l'empreinte sol est importante.



La surface agricole mobilisée par an, de gauche à droite : 1300m² par un végétalien, 4300m² par un Français moyen (107g par jour), 6000m² par un gros mangeur de viande (170g par jour).

Un potentiel de terres libérables

« On passe ainsi de 4 à 16 mètres carrés par jour et par personne, entre un repas strictement végétal et un autre riche en viande », indique Antoine Pierart. « Rééquilibrer son régime alimentaire libère un potentiel de terres agricoles, afin de faciliter le développement de systèmes moins intensifs, par exemple, ou de relocaliser des productions importées pour favoriser la résilience des territoires », ajoute Sarah Martin. L'objectif serait d'inverser la proportion de protéines animales (2/3 actuellement) et végétales dans l'assiette. L'enquête s'intéresse également à l'empreinte des produits importés.

Une question décisive, elle aussi. Aujourd'hui, sur les 26 millions d'hectares dont la France a besoin pour nourrir sa population, près de 10 millions sont situés à l'étranger pour nos importations. Or, l'usage de ces terres contribue à la déforestation. Elles représentent autant de réservoirs de biodiversité et de stockage de carbone en moins... La viande totalise 8 % de nos importations en tonnes, mais 40 % des surfaces importées, dont 1,6 million d'hectares pour les tourteaux de soja. Pour préserver nos sols à l'échelle de la planète, il faudrait relocaliser nos impacts, en privilégiant la viande issue d'élevages herbagers français tout en consommant moins. L'étude évalue également les empreintes en énergie et en émissions de gaz à effet de serre de l'alimentation, différentes de celle du sol.

Empreintes sol énergie carbone de l'alimentation 2020 Synthèse

Regard

Qu'en est-il de la France, si une autonomie complète étaient installées (en retenant les chiffres de l'ADEME).

- - Cas d'une alimentation végétarienne , surface agricole nécessaire 88 000 km2 soit 15 % du territoire.
- - Cas d'une alimentation avec viande (107 gr/jour actuellement), 288 000 km2 soit 50 % du territoire.

Surface artificialisée : 5 500 km2 soit environ 10 % du territoire.

Surface forestière : 220 000 km2 soit 40 % du territoire.

Suite

From:
<https://la-plateforme-stevenson.org/v2/> - **La Plateforme Stevenson**

Permanent link:
https://la-plateforme-stevenson.org/v2/connaissance/comprendrepage/ademe_les_surfaces_agricoles_necessaires

Last update: **2023/01/25 14:38**

